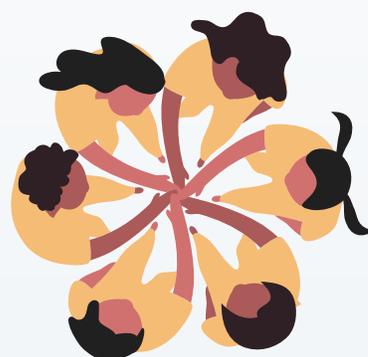


SE CONCENTRER SUR LES FORCES DE LA COMMUNAUTÉ POUR PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DES FEMMES



Cette bonne pratique a été développée par Equitas en collaboration avec des partenaires du **Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA)** dans le cadre du projet **Promouvoir l'égalité à travers l'éducation aux droits humains (PETEDH)**. Les bonnes pratiques présentées dans cette série sont des "pratiques vivantes", ce qui signifie qu'elles évoluent et s'adaptent continuellement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de nos actions communautaires, si nous voulons lutter contre les déséquilibres de pouvoir, nous devons penser à celles et ceux concernés par la problématique non pas comme des personnes que l'on recrute pour participer aux activités de l'actions communautaires, mais plutôt comme des **agent·e·s avec des attributs pour participer activement depuis le début de l'action**. Les personnes faisant partie des groupes marginalisés, en particulier les femmes en milieu rural, ont été socialisées à se voir dans une position inférieure par rapport aux autres, à se voir comme étant des personnes insuffisantes puisqu'elles n'ont pas fait d'études ou parce qu'elles n'ont rien à apporter. L'impact de tels messages est important et nous ne devrions pas sous-estimer son effet sur la **construction sociale des personnes marginalisées**, particulièrement les femmes.



Les principales composantes d'une approche de forces communautaires sont les suivantes :

- **L'état d'esprit du travail d'éducation aux droits humains** : les organisatrice-teurs/animatrices-teurs doivent venir avec une vision/ approche participative qui conçoit la participation des femmes au-delà du concept de « bénéficiaires ». Elles sont des actrices importantes qui vont jouer un rôle important dans l'action. **C'est important de s'assurer que les femmes et leurs préoccupations (enjeux liés à leurs droits) sont représentées dans les positions décisionnelles lors de l'organisation, sinon il y aura un écart de pouvoir.**
- **Déterminer le profil des personnes qui vont être impliquées** : leurs difficultés, leurs conditions de vie, leurs besoins pour assurer que les personnes affectées par le problème sont au cœur de l'action. Véhiculer un message clair : L'objectif de l'action communautaire, le rôle que les personnes participantes peuvent jouer.
- **Permettre aux femmes de nommer la raison de leur implication** : créer un espace sécuritaire (sans jugement) pour qu'elles s'expriment librement. Permettez-leur de prendre conscience de l'importance de cette implication pour elles et pour leurs causes, mais aussi de bien comprendre qu'elles ont un nouveau positionnement. Faire attention à ne pas trop promettre/faire des promesses non réalisables.
- **Faire une cartographie/analyse approfondie des compétences, connaissances, attitudes et comportements importants au cours de l'action communautaire (pas seulement de manière technique, aller au-delà des compétences standard)** : pour s'assurer que les femmes elles même puissent identifier comment elles peuvent contribuer (au niveau du groupe : leur réseau, leur détermination, leur capacité à mobiliser d'autres femmes, leur capacité à rédiger, etc./ au niveau individuel : la capacité de prise de parole, à organiser, connaissances particulières, etc.) et puissent nommer leur besoin d'apprentissage et ce qu'elles veulent développer davantage/changer.
- **La correspondance au sein du groupe entre les compétences disponibles et les besoins identifiés.** Tout le monde est en apprentissage, mais il faut s'assurer de donner l'opportunité à tout le monde d'être mentor, parce que ça valorise les compétences de tout le monde.
- **Intégrer les membres de la communauté dans le processus de suivi et d'évaluation**, par le biais de coaching et le suivi, en établissant des opportunités systématiques et intentionnelles pour faire une auto-évaluation de leur développement. Cela leur permet d'observer/valoriser elles-mêmes les progrès réalisés aux niveaux individuels et au niveau du développement et de la mise en œuvre des connaissances acquises.
 - Auto-évaluation de la progression : le succès de la progression est identifié par la personne elle-même, gardez à l'esprit que cela peut être variable et différent d'une personne à l'autre.
- **S'assurer que les femmes elles-mêmes participent à la réflexion et partagent les apprentissages** pour assurer leur intégration dans le processus d'application des connaissances.



- **S'assurer de créer les moments pour célébrer ce parcours**, cette évolution et cette expérience avec les femmes.



LEÇONS APPRISES

Il n'est pas toujours simple de faire sortir le « groupe cible » de la position de bénéficiaire pour être actif et porteur de sa propre cause. La pratique « d'assistance » ayant été instaurée par les organisations de la société civile depuis des décennies, le rôle de ces personnes ayant été rarement ou peu valorisé, celles-ci se sont habituées à jouer le rôle de personne « consultée » ou de « témoin » de leur propre situation et que des expert·e·s viendront les aider à réaliser les solutions à leurs problèmes. Afin de mettre en pratique l'approche participative tel que décrit plus haut, il est primordial d'offrir un cadre sécuritaire favorable au renforcement des femmes qui repose sur leurs compétences.